



le petit conseiller généreux

bulletin du syndicat Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°168
décembre 2013

page 2

vos délégués rendent compte

- CHS du 25 novembre
- CTP du 9 décembre
- CAP du 16 décembre
- CHS du 17 décembre

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- aide sociale
- PMI
- Direction de la Culture
- CDAS

page 4

ici et ailleurs

- pacte d'avenir
- catégorie C
- salut Mandela !



syndicat Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

document réalisé et imprimé par nos soins

Qualité de vie au travail : un goût d'inachevé

Cela fait longtemps que les organisations syndicales et la médecine préventive alertent l'administration sur les conditions de travail difficiles auxquelles sont exposés certains agents de la collectivité. Mais il a fallu l'enquête SECAFI fin 2012 pour que la problématique de la souffrance au travail soit véritablement prise au sérieux par notre employeur et s'impose comme un sujet prioritaire à travailler. Après plusieurs mois de réflexion, la démarche "Qualité de Vie au Travail" arrive en cette fin d'année 2013 à l'aboutissement laborieux d'un plan d'actions dont l'avenir nous dira s'il est porteur d'un mieux-être et à la hauteur des espérances. A l'issue du CHS du 17/12, un premier point d'étape met en évidence certains écueils qu'il convient de relever :



« **Cachons cette souffrance que je ne saurais voir** » : Plus séduisante que « diagnostic de la souffrance au travail », la démarche « qualité de vie au travail » est une appellation édulcorée qui invite, dans un déni subtilement suggéré, à ne pas nommer tout ce qui peut atteindre l'agent dans sa réalité de travail et qui, par prolongement, est imputable à la responsabilité de son employeur. Loin d'être anodin, ce glissement sémantique tend à minimiser la gravité du problème dans l'institution en transformant la démarche en une approche positiviste sur le bien être de tous.

« **Qui trop embrasse mal étreint** » : On constate que les actions concrètes retenues par l'administration s'avèrent au final très généralistes et sélectives des propositions intéressantes issues des groupes de travail. Nous déplorons que le résultat final renvoie beaucoup à l'organisation individuelle des agents et à la valorisation des bonnes pratiques en faisant l'impasse sur les causes issues des dysfonctionnements institutionnels. Le temps restreint de la réflexion collective a également accéléré une élaboration finale qui aurait mérité, vu l'enjeu, une consultation plus large et des réponses plus abouties. La prudence sera donc de mise sur les engagements réels et dans la phase de concrétisation sur le terrain.

« **Tout changer pour qu'au final rien ne change ?** » : Gageons aussi que les déclarations et les bonnes intentions aboutissent à de véritables changements et passent par une remise en question en profondeur du mode actuel des relations de travail et notamment du management déplorable auquel sont soumis bon nombre d'agents.

Pour tout cela, il nous faut continuer à lutter !





vos délégués rendent compte

de leur mandats dans les instances

CHSCT du 25 novembre

Ce CHSCT ordinaire avait un ordre du jour essentiellement pour information et devait permettre de faire le point sur nombre de demandes antérieures adoptées en CHSCT, soit en séance, soit lors d'enquêtes ou de visites.

Si certains dossiers étaient complets (sécurité en intervention sur 2x2 voies, avancement du document unique, déchets infectieux collectés sur les routes), la majorité des questions sont restées sans réponse, surtout pour tout ce qui touche aux travaux sur les bâtiments, malgré la présence du secrétaire général du Pôle construction et de la directrice des bâtiments.

Un suivi d'exécution des demandes va devoir être fait beaucoup plus formellement. On peut espérer une mise en place rapide car Madame HUON, présidente du CHSCT, a montré un énervement au moins aussi important que celui de SUD. ■

Lisez le **compte-rendu intégral** de ces réunions sur :

[http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-\(selectionner-l'organisme, puis \"comptes rendus\"\)](http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-(selectionner-l'organisme, puis \)



CAP du 16 décembre

● **avancements d'échelon 2014**

Rien à signaler dans ces CAP d'avancement d'échelon en catégorie B et A.

Une nouvelle fois, seuls des agents de catégorie C vont faire les frais d'avancement d'échelon au maximum. Il n'est pas question, pour SUD, de cautionner des comportements plus ou moins graves de collègues. Mais nous avons tenté, une nouvelle fois en vain, de démontrer le caractère disproportionné ou pour le moins inadapté de ce qui s'apparente plus à une sanction déguisée. Les points d'indice sont longs à grappiller en catégorie C. Tout retard a des conséquences lourdes, dont nous avons démontré qu'elles dépassaient parfois l'équivalent d'une sanction du 2^{ème} ou 3^{ème} groupe passible du conseil de discipline. Taper au porte-monnaie ceux qui ont finalement la malchance d'avoir un avancement d'échelon dans l'année ne permet pas d'identifier et de traiter en profondeur les dysfonctionnements de service.

Pour les 5 situations étudiées, les élus SUD (ainsi que la CGT et FO) ont voté contre l'avancement au maximum, la CFDT s'est abstenue. ■

CTP du 9 décembre

- **réorganisation des centres d'exploitation**
- **fermetures annuelles 2014**
- **rapport annuel sur le handicap**

Réorganisation des centres d'exploitation (CE) :

A l'appel de l'intersyndicale portée par la CGT, une quarantaine d'agents des routes s'étaient rassemblés devant la salle du CTP pour faire passer un message qu'ils ont à vous faire passer est sans équivoque :

- Réorganiser : Oui c'est possible.
- Au bon moment : c'est mieux.
- Mobilité : Oui, mais proximité.

Leurs revendications ont été lues dans une déclaration préalable jointe au PV du CTP.

Lancé depuis 2 ans, le projet de réorganisation qui va se décliner de 2014 à 2018 a été conçu sans réelle association des personnels ni des organisations syndicales. Il prévoit des fermetures ou regroupements de centres qui auront des conséquences pour les agents (mobilités contraintes) mais aussi pour les usagers de la route, en particulier en période hivernale.

Les personnels ont fait des propositions concrètes tant sur l'implantation des centres que sur le rapatriement en régie des travaux confiés au privé.

Au final, il semble acquis que le CTP sera de nouveau consulté sur les fermetures de centres au fur et à mesure de leur programmation. Mais il reste difficile de faire comprendre aux DGA concernés que la participation de 5 responsables de l'entretien et l'exploitation des routes (REER) ne vaut pas association des agents à un projet pour lequel ils ont une expertise. Sur fond de restrictions budgétaires du Conseil général et de transferts à venir de la compétence Routes sur le territoire de Rennes Métropole, les inquiétudes pour le personnel et pour le service public restent vives.

Vote contre unanime des organisations syndicales.

Fermeture de la crèche :

Vote dissocié

- sur la fermeture pour la journée pédagogique (pour à l'unanimité)
- sur les autres fermetures pour lesquelles les parents n'ont pas été consultés sur des solutions alternatives de garde : 9 Contre (SUD et CFDT) 2 abstentions (CGT et FO)

Rapport annuel sur le handicap :

Les efforts pour l'intégration des personnes en situation de handicap sont unanimement reconnus. Se pose néanmoins la question des postes disponibles pour le reclassement des agents une fois formés à un nouveau métier ainsi que, comme déjà demandé en CHSCT, du recrutement d'un ergonome.

(Présentation sans vote) ■



elles et ils se mobilisent

dans les services départementaux

PMI

« Assurer l'avenir de la PMI »

Les services de PMI (Protection maternelle et infantile), censés offrir des consultations gratuites et préventives, sont aujourd'hui fortement fragilisés. Dans beaucoup de départements, un nombre croissant de consultations de nourrissons, de femmes enceintes, de planification familiale ou de bilans de santé en maternelle sont supprimés. Les délais de rendez-vous s'allongent, le suivi d'enfants après l'âge de 2 ans se restreint et les visites à domicile pré et post-natales se raréfient. De plus, les postes vacants de médecins, de puéricultrices et de sages-femmes se multiplient.

Face à ce constat alarmant, 14 organisations (dont SUD CT) ont décidé de tirer la sonnette d'alarme avec une pétition nationale, accessible sur le site www.assureravenirpmi.org. Elles appellent les professionnels, les parents, les citoyens et les élus à une journée nationale d'action, le 30 janvier 2014.

Aide sociale - Genesis

Le 28 novembre, SUD et la CGT avaient déposé un préavis de grève pour l'ensemble des personnels (administratifs, sociaux et médico-sociaux) impactés par le nouveau logiciel de l'aide sociale (cf. LPCG n°167). L'équipe de direction était alors venue à la rencontre

des agents, avec des engagements à confirmer par écrit, ce qui a permis la levée du préavis de grève.

Deux semaines après, la situation n'a guère évolué, ni pour les personnels, ni pour les usagers pour lesquels les erreurs ou les retards de paiement s'accumulent.

Une quarantaine d'agents se sont donc rassemblés devant le Conseil général lors d'un nouveau préavis déposé le 19 décembre. La délégation reçue par Monsieur Praud (Vice-Président du CG) a pris acte des avancées obtenues suite aux mobilisations en renforts administratifs, aux recours supplémentaires au prestataire pour résoudre les bugs informatiques et poursuivre les formations. Reste par contre sans réponse la charge de travail des CSG dont le référentiel initialement fixé à 200 dossiers a depuis longtemps explosé.

CDAS

Expérimentons....

On voit fleurir dans la collectivité des projets d'expérimentations multiples et variés. Ainsi le dernier projet « tombé du ciel » concerne l'internalisation des mesures Aide Educative à Domicile lancé sur 5 CDAS (Fougères, St Etienne en Coglès, Guichen, Bain de Bretagne et Vitré) et présenté comme une des mesures d'urgences Aide Sociale à l'Enfance.

Si on peut saluer la recherche d'innovation, cette intention institutionnelle n'est pas sans nous questionner quand elle est mise en œuvre précipitamment et sans concertation avec les organisations syndicales et élus du personnel. Encore une fois, la méthode choisie n'est pas satisfaisante : les agents concernés ne sont pas largement associés dans l'élaboration du projet ni informés sur les modalités retenues. Pour nous, l'innovation est le fruit d'un travail collectif et d'une appropriation partagée. La proximité des agents avec les usagers les placent légitimement dans le processus de création de nouvelles réponses.

Cette pratique s'apparente à un contournement des circuits de décision habituels en se focalisant sur l'atteinte d'objectifs prioritaires et pouvant faire évoluer les organisations : « on teste et on généralise ensuite ». Pour SUD, tout projet modifiant les conditions de travail, l'affectation des personnels et engendrant des recrutements de postes doit faire l'objet a minima d'une présentation explicite en CTP, qu'il relève d'un caractère « expérimental » ou non.

Direction de la Culture

Après notre coup de semonce en CTP et une "grande messe" qui a suscité peu d'adhésion chez les agents, l'administration veut faire de la réorganisation de la direction de la Culture un modèle en matière de dialogue social : plus de lien avec les organisations syndicales, plus de concertation avec les agents, une meilleure communication... c'est Noël ? Pour l'instant, les collègues n'ont pas perçu la différence. Ils ne savent pas à quelle sauce ils vont être mangés mais aperçoivent des suppressions de postes, des transformations de leurs missions auprès du public. Rendez-vous en janvier...



pacte d'avenir Bretagne

L'Union Régionale Solidaires Bretagne, à la séance du Conseil Economique Social et Environnemental, a voté contre le Pacte d'avenir pour la Bretagne par le Gouvernement car il ne remet pas en cause un modèle insoutenable socialement, économiquement ou écologiquement. Solidaires se prononce pour un pacte de reconversion :

- favorisant enfin l'émergence d'une agriculture et d'un élevage moins intensifs

plus respectueux de l'environnement et du bien-être des animaux,

- proposant des produits de bien meilleure qualité,
- encourageant la relocalisation de la transformation,
- et garantissant enfin une juste rémunération et des conditions de travail décentes pour les salariés et paysans.

Lire la déclaration complète sur notre site www.sud-departementaux35.org

nouvelles grilles de catégorie C

Le gouvernement a décidé unilatéralement de l'application de nouvelles grilles de rémunération pour la catégorie C, à compter du 1^{er} février. On est très loin des attentes des agents après des années de gel du point d'indice. Entre 4 et 40 euros de plus selon les échelons... Et la revalorisation, même minimale, du SMIC au 1^{er} janvier en relativise la portée.

Le déroulement de carrière reste dramatiquement faible : un écart de 141 points entre le 1^{er} échelon et le dernier échelon de la catégorie (l'équivalent de 3

ou 4 échelons de catégorie A) ; 1 seul point d'écart entre les premiers échelons des échelles 3, 4 et 5.

Une autre revalorisation de 5 points d'indice (20 euros environ) pour tous les échelons est prévue au 1^{er} janvier 2015, si la refonte générale de l'ensemble des grilles A, B et C n'a pas abouti.

Une revalorisation du cadre d'emplois des agents de maîtrise est également prévue. La parution des décrets d'application est attendue dans les jours à venir.



solidarité syndicale avec les Roms

Evacuées d'un terrain de l'Université Lille 1 à Villeneuve d'Ascq le lundi 28 octobre, plus de 120 personnes dont plusieurs dizaines d'enfants, ont été accueillies le soir même par les syndicats de la Bourse du travail de Lille. A ce jour, le bras de fer continue entre le collectif des familles Roms soutenu par l'intersyndicale CGT/

FSU/ SUD et le Préfet qui propose une mise à l'abri pour les 52 personnes les plus vulnérables à condition du départ du bâtiment, sans proposition de relogement pour tous les autres !

Plus d'informations sur le site : www.solidariteromsfives.wordpress.com/



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : syndicat Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud ☐ adhérer à Sud ☐

date :
signature :